Belle-Terre en vue!

En attendant ses premiers habitants en 2021, les Communaux d'Ambilly à Thônex promettent d'être un lieu attractif où il fait bon vivre entre ville et nature.

AUJOURD'HUI, LA CITÉ MODERNE s'engage dans une nouvelle ère. L'urbanisation évolue en prenant en compte de nombreux critères. « Depuis le début du programme des Communaux d'Ambilly, il a été pensé développement durable, énergie renouvelable, mobilité douce, mixité sociale, énumère Céline Bourgeois, cheffe de projet à la direction du développement urbain de Genève. Pour réussir ces défis, il a fallu que les partenaires publics et privés collaborent à chaque étape du projet. » Pour illustrer le souci de durabilité dès la mise en œuvre, il est à noter que le terrassement du terrain a été fait avec 95 % des matériaux excavés sur site. « 8'500 mètres cubes des terres végétales ont été aussi réemployés à la plage des Eaux-Vives et une partie le sera également pour la future forêt, ajoute Yannos Ioannides, coordinateur du projet et chargé de

l'aménagement de l'espace public. Dès l'origine, le quartier Belle-Terre a intégré les problématiques du zéro carbone, de la gestion des déchets, de l'eau, des espaces verts, en fait tout ce qui contribue à une meilleure qualité de vie. » La tendance actuelle est à l'écologisation des villes et vise un juste équilibre entre environnement et aménagement.

Du vert, de l'air à Belle-Terre

Prenez des commerces, des bureaux, une école, de grands espaces publics, une offre importante de transports, aménagez des pistes cyclables, rajoutez de la végétation permettant une grande biodiversité et vous avez tous les ingrédients pour créer un havre de paix, un bout de ville à la campagne. « Il faut des magasins, des services pour faire vivre un quartier, des transports en commun performants, observe M^{me} Bourgeois. Des activités

sportives, culturelles, associatives sont tout aussi essentielles au quotidien et les Communaux d'Ambilly en seront pourvus. » De même qu'ici, la préférence ira à l'usage du vélo plutôt qu'à celui de la voiture. « Aucun véhicule en surface ne sera visible que ce soit pour les particuliers ou les camions qui stationneront en soussol, relève M. Ioannides. Par contre, au rez-de-chaussée des immeubles, des parkings à vélos encourageront les résidents à utiliser ce moyen de transport plus doux et plus propre. » Le choc récent de la crise sanitaire a révélé des aspirations profondes de changement. « La ville est devenue un lieu de combat, constate M. Ioannides. Et durant la pandémie, les gens ont redécouvert le chant des oiseaux, ont respiré à nouveau le parfum des arbres et des fleurs. » L'Homo citadinus aurait-il soudainement des envies bucoliques? « Si c'est le cas, le futur

habitant des Communaux d'Ambilly pourra faire un don pour avoir son arbre et le voir pousser, note M^{me} Bourgeois. C'est le principe du parc forestier, une initiative communale en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature. » A y regarder de plus près, on peut même reconsidérer les vingt ans qu'ont nécessité l'étude et la réalisation du quartier Belle-Terre, comme un gage de qualité et une volonté de bien faire les choses, en concertation avec tous les intervenants.

François Jeand'Heur

Voir également en p. 33

+ d'infos

www.lescommunauxdambilly.ch www.thonex.ch/vivre-a-thonex/ communaux-ambilly www.ge.ch/dossier/nouveauxquartiers/communaux-ambilly

La résidence des Prés-Courbes

La résidence des Prés-Courbes, qui se trouve sur le chemin du même nom, fait partie des Etablissements publics pour l'intégration (EPI). La mission des EPI est d'intégrer et de veiller au bien-être des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle et/ou sociale. Le Chênois est allé découvrir cette résidence en plein cœur de Thônex.

Vivre en communauté

La résidence dispose de 14 chambres dans une villa de 3 étages. Chacun des résidents a sa propre chambre. Le salon, la terrasse, la cuisine, la salle à manger, la buanderie et les sanitaires sont à partager. Des activités de groupe sont organisées quotidiennement selon les souhaits des résidents: marche, projection de films, écriture, travaux manuels, sport, bibliothèque, bains de Cressy, etc. Un potager commun a été planté et deux résidents en prennent soin.

Encadrement éducatif

Encadrés par une équipe de socioéducateurs qui assurent un accompagnement 24h/24, les 14 résidents présentent des profils très différents. L'équipe est là pour les accompagner et les soutenir dans leur projet de vie. Des activités occupationnelles sont organisées, afin de mettre à profit et développer les compétences des résidents tout en prenant en compte le fait que ces derniers ont des difficultés psychiques. Bien que vivant en communauté, l'individualité de chacun est prise en compte et chaque personne travaillera autour de son propre projet de vie avec l'aide des socio-éducateurs. Il est important pour l'équipe éducative d'encourager au maximum l'autonomie des résidents et de les accompagner dans l'auto-détermination et sur leur pouvoir d'agir en tant qu'acteurs de leur vie. Par exemple, les résidents choisissent leur menu en fonction d'un thème établi, font les courses nécessaires et cuisinent pour toute la maisonnée à tour de rôle. Chacun peut occuper sa journée comme il le souhaite en fonction de son projet de vie et avec le soutien de l'équipe éducative

Egalement présents pour la sécurité des résidents, les socio-éducateurs et les assistants socio-éducatifs les aident à maintenir un rythme de vie le plus ordinaire possible. L'encadrement est adapté aux besoins de chacun.

Intégration dans le quartier

Les résidents des Prés-Courbes sont comme toute personne vivant dans les Trois-Chêne: ils vont faire leur courses, se promènent, participent à des activités sportives. Certains d'entre eux travaillent parfois dans des ateliers adaptés. Il est même arrivé que plusieurs effectuent du bénévolat pour une association à Genève.

Des personnes avant tout

La résidence des Prés-Courbes est un lieu de vie pour les personnes bénéficiaires de l'Assurance Invalidité (AI) ayant un trouble psychique. Suite à une demande de la Commission Cantonale d'Indication (CCI), qui conseille chaque personne en situation de handicap nécessitant un encadrement vers la meilleure solution, la personne concernée choisit son lieu de vie.

Nicolas, de l'équipe socio-éducative qui travaille à la résidence, nous confie: « Je trouve important de déstigmatiser le terme de "psychiatrie". Il y a beaucoup de croyances autour de ce terme-là qui sont totalement fausses, qui font qu'on ne reconnaît pas les gens atteints de troubles psychiques et tout ce qu'ils ont à apporter. Tous les jours on apprend de nouvelles choses des résidents et vice-versa. C'est vraiment important que ça puisse passer comme message. Ils apportent autant que nous. Ils ont peut-être l'air d'avoir besoin d'aide mais, mine de rien, ils sont une valeur ajoutée pour la communauté ». Jean P., résident, partage avec nous son ressenti: « La vie à Prés-Courbes: elle s'égrène au fil des heures dans un rythme un peu trop tranquille. Il faudrait voir les résidents dans le stress de la vie courante pour se rendre compte de qui ils sont en réalité. Mais cela nous apporte un toit, de la nourriture et, par la bibliothèque, de la distraction et le temps passe ».

ELODIE CORAL